

Service de l'Economie Agricole

78-2020-11-23-005

**Arrêté Préfectoral modifiant la composition de la  
Commission Départementale de Préservation des Espaces  
Naturels, Agricoles et Forestiers des Yvelines (CDPENAF)**

*Arrêté Préfectoral modifiant la composition de la Commission Départementale de Préservation  
des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers des Yvelines (CDPENAF)*

**Arrêté Préfectoral**

**Modifiant la composition de la Commission Départementale de Préservation  
des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers des Yvelines (CDPENAF)**

**Le préfet des Yvelines**

**Officier de la Légion d'Honneur**

- Vu le code rural et de la pêche maritime et notamment les articles L112-1-1 et D112-1-11,**
- Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L111-4 et suivants,**
- Vu le code de l'environnement et notamment les articles L214-3 et R222-4,**
- Vu la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové,**
- Vu la loi n° 2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt,**
- Vu la loi n° 2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques,**
- Vu le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement des commissions administratives à caractère consultatif,**
- Vu le décret n° 2015-644 du 9 juin 2015 relatifs aux commissions départementales et interdépartementales de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) en métropole,**
- Vu l'arrêté préfectoral n° 2015215-0008 du 3 août 2015 portant création de la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers des Yvelines,**
- Vu l'arrêté préfectoral n° 2017023-0001 du 23 janvier 2017 modifiant la composition de la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestier,**
- Vu l'arrêté préfectoral n° 2017094-0001 du 4 avril 2017 modifiant la composition de la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestier,**
- Vu l'arrêté préfectoral n° 2018025-0008 du 25 janvier 2018 modifiant la composition de la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestier,**
- Vu l'arrêté préfectoral n° 2019-06-26-032 du 26 juin 2019 modifiant la composition de la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestier,**
- Vu l'arrêté préfectoral n° 2018-10-10-002 du 10 octobre 2018 accordant délégation de signature à madame Isabelle DERVILLE, directrice départementale des territoires des Yvelines,**
- Vu l'arrêté préfectoral n° 2019-04-10-015 en date du 10 avril 2019 fixant la liste des organisations syndicales d'exploitants agricoles habilitées à siéger au sein de certains organismes ou commissions départementales ou régionales,**

Sur proposition de la directrice départementale des territoires des Yvelines ;

### ARRÊTE

**Article 1** : L'article 3 de l'arrêté préfectoral n° 2015215-0008 du 3 août 2015 portant création de la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers et l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté préfectoral modificatif n° 2017023-0001 du 23 janvier 2017 sont modifiés comme suit :

2° Au titre des maires désignés par l'Union des Maires des Yvelines :

- Madame Antoinette SAULE, maire de Lommoye,
- Monsieur Jacky DRAPPIER, maire de Saint-Martin-de-Bréthencourt,

3° Au titre d'un établissement public ou syndicat mixte mentionné à l'article L. 122-4 du code de l'urbanisme et ayant leur siège dans le département, désigné par l'Union des Maires des Yvelines :

- Monsieur Thierry MAILLIER, maire de Boissets, conseiller communautaire de la Communauté de Communes du Pays Houdanais,

**Article 2** : Le secrétaire général de la préfecture des Yvelines est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au délégataire et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Yvelines.

Versailles, le                    **23 NOV. 2020**

Pour le Préfet et par délégation,  
La directrice départementale des territoires des Yvelines



**Isabelle DERVILLE**

